

Aide-mémoire Quicklaw® : Recherche de documents internationaux

Découvrez comment repérer et parcourir des décisions, des revues et des textes législatifs américains et internationaux à l'aide du service de recherche juridique en ligne par excellence au Canada.

Décisions internationales

Lorsque vous connaissez la référence jurisprudentielle d'une décision américaine, utilisez la fonction **Repérer un document** à l'aide du sous-onglet **Accueil** et des méthodes ci-dessous. Saisissez la référence dans la boîte **Repérer par la référence**, puis cliquez sur le bouton **OK**.

Pour obtenir toutes les autres décisions internationales, cliquez sur le sous-onglet **International**, puis sur le lien **Décisions internationales** (ou **Décisions internationales (droit civil)**) dans le cadre gauche. Sélectionnez la source à interroger à l'aide du menu déroulant **Sources**, (p. ex., **All England Law Reports**) ou cliquez sur le lien **Sources connexes...** pour choisir et ajouter une source à interroger. Saisissez vos mots de recherche dans la boîte, puis cliquez sur le bouton **Rechercher**.

Sources courantes de jurisprudence internationale

États-Unis :

- US – Federal State Case Sources, source combinée
- Individual State Cases
- Topical Federal Cases

Royaume-Uni :

- UK Case Law

Australie :

- Australian Case Law

Nouvelle-Zélande :

- New Zealand Case Law

France* :

- Jurisprudence
- JurisClasseur

*Disponible par l'entremise du formulaire **Décisions internationales (droit civil)**

Affiner votre recherche

1. Saisissez l'intitulé de la cause lorsque vous connaissez l'intitulé de la décision (p. ex., **Kennedy et Spratt**).
2. Saisissez la référence lorsque vous connaissez la référence de la décision (p. ex., **[2007] 4 All ER 1047**).
3. Sélectionnez une période prédéfinie dans le menu déroulant, puis saisissez vos restrictions par date.
4. Recherchez à l'aide de mots apparaissant uniquement dans le résumé de la décision (p. ex., **responsabilité**).
5. Recherchez une décision rendue par un tribunal particulier (p. ex., **House of Lords**).
6. Recherchez des décisions rendues par un **juge, comité ou arbitre** en particulier (p. ex., **Hoffmann**).
7. Cliquez sur le lien **Afficher les champs** pour afficher d'autres champs interrogeables, qui varient selon les sources interrogées.

Parcourir

8. Plusieurs sources jurisprudentielles internationales peuvent être parcourues. Cliquez sur le lien **Parcourir** (si disponible) pour parcourir le contenu d'une source jurisprudentielle internationale.

Traitement judiciaire de décisions américaines

Pour obtenir le traitement *Shepard's*® d'une décision américaine, cliquez sur le code signalétique associé à la décision ou utilisez l'option **Références Shepard's**® d'une décision américaine dans la portion **Repérer un document** du sous-onglet de recherche **Accueil** ou cliquez sur le sous-onglet de recherche **International**, puis sur le lien **Références Shepard's**® dans le cadre gauche. Saisissez la référence, puis appuyez sur la touche **Entrée** du clavier.

Le traitement *Shepard's* apparaît accompagné de son code signalétique.

Traitement judiciaire de décisions non-américaines

Sélectionnez le service de références jurisprudentielles désiré (p. ex., **CaseSearch (R.-U.)**, **CaseBase Cases** (Australie), **New Zealand Case Cimator**, etc.) à l'aide du menu déroulant **Sources**, ou cliquez sur le lien **Sources connexes...** pour choisir et ajouter une source à interroger. Saisissez vos mots de recherche dans la boîte, puis cliquez sur le bouton **Rechercher**.

Affiner votre recherche

1. Saisissez l'intitulé de la cause lorsque vous connaissez l'intitulé de la décision (p. ex., **Donoghue et Stevenson**), *et/ou*
2. Saisissez la référence lorsque vous connaissez la référence de la décision (p. ex., **[1932] All ER Rep 1**).
3. Sélectionnez une période prédéfinie dans le menu déroulant, puis saisissez vos restrictions par date.
4. Recherchez à l'aide de mots apparaissant uniquement dans le résumé de la décision (p. ex., **fiduciaire**).
5. Recherchez une décision rendue par un tribunal particulier (p. ex., **House of Lords**).
6. Recherchez des décisions rendues par un **juge, comité** ou **arbitre** en particulier (p. ex., **Hoffmann**).
7. Cliquez sur le lien **Afficher les champs** pour afficher d'autres champs interrogeables, qui varient selon les sources interrogées. Saisissez vos mots de recherche, puis cliquez sur le bouton **Ajouter à la recherche**.

Parcourir

8. Cliquez sur le lien **Parcourir** pour parcourir le contenu d'une source de références jurisprudentielles.

Lorsque vous connaissez la référence législative d'un texte de loi américain, utilisez la fonction **Repérer un document** à l'aide du sous-onglet **Accueil** et des méthodes ci-dessous. Saisissez la référence dans la boîte **Repérer un texte législatif**, puis cliquez sur le bouton **OK**.

Sources internationales courantes de textes législatifs :

États-Unis :

- USCS – United States Code Service (renferme les codes, la Constitution, les règles de droit, etc.)
- CFR – Code of Federal Regulations

Australie :

- Australian Legislation

Nouvelle-Zélande :

- New Zealand Legislation

France* :

- Codes et Lois

Royaume-Uni :

- UK Legislation

* Disponible par l'entremise du formulaire **Lois internationales (droit civil)**.

Pour obtenir tout autre texte législatif, cliquez sur le sous-onglet **International**, puis sur le lien **Lois internationales (droit commun)** ou **Lois internationales (droit civil)** dans le cadre gauche. Sélectionnez la source à interroger (p. ex., **UK Legislation**) à l'aide du menu déroulant **Sources** ou cliquez sur le lien **Sources connexes...** pour choisir et ajouter une source à interroger. Saisissez vos mots de recherche dans la boîte, puis cliquez sur le bouton **Rechercher**.

Affiner votre recherche

1. Saisissez les mots apparaissant dans le titre du texte législatif (p. ex., **sécurité**).
2. Saisissez la référence complète ou partielle du titre du texte législatif (p. ex., **1D**).
3. Saisissez la section ou le numéro de l'article du texte de loi (p. ex., **56**).
4. Cliquez sur le lien **Afficher les champs** pour afficher d'autres champs interrogeables, qui varient selon les sources interrogées.

Parcourir

5. Si disponible, cliquez sur le lien **Parcourir** pour parcourir le contenu de sources législatives.

Cliquez sur le sous-onglet **International**, puis sur le lien **Revue internationale** dans le cadre gauche. Sélectionnez la source désirée à l'aide du menu déroulant **Sources** ou cliquez sur le lien **Sources connexes...** pour choisir et ajouter une source à interroger. Saisissez vos mots de recherche dans la boîte, puis cliquez sur le bouton **Rechercher**.



Affiner votre recherche

1. Saisissez le titre de l'article (p. ex., **Obama Administration**) *et/ou*
2. Saisissez la référence d'un article (p. ex., **114 Harv. L. Rev. 2245**).
3. Cliquez sur le lien **Afficher les champs** pour afficher d'autres champs interrogeables (voir ci-dessous). Saisissez les mots de recherche, puis cliquez sur le bouton **Ajouter à la recherche**.

Pour repérer	Choisir le champ
Nom de l'auteur	AUTHOR
Titre de la publication	PUB-TITLE ou COPYRIGHT
Année	DATE

Parcourir

4. Cliquez sur le lien **Parcourir** pour parcourir les sources de revue internationale lorsque disponible.



Pour joindre le Soutien à la clientèle, faites le 1-800-387-0899 ou écrivez à service@lexisnexis.ca.

